ACADÉMIE
DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉSENTATION DU PROJET D'ATELIER OEPRE
Année scolaire : 2026-2027
A RENDRE POUR LE 6 FEVRIER 2026

Il est demandé aux écoles et aux établissements scolaires de remplir et de transmettre cette annexe au correspondant départemental (IA-DASEN) chargé du dispositif et au CASNAV de l'académie de Lyon : ce.ia69-reussites.educatives@ac-lyon.fr - casnav@ac-lyon.fr

Académie	LYON
Département	
Etablissement	
Nom du chef d'établissement/ Directeur	

1. **Renseignements concernant l'école ou l'établissement scolaire où a lieu l'atelier**

N°UAI	Nom et coordonnées	Adresse	Téléphone	Courriel

2. **Analyse des besoins justifiant la mise en place d'un atelier OEPRE (contexte géographique, historique, niveau linguistique des parents allophones, REP REP+ …)**

3. Description du projet pédagogique

Voici les objectifs à atteindre pour chacune des séances du dispositif OEPRE

- L'apprentissage de la langue française
- La connaissance des valeurs de la République
- La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents

Quel sera votre intervenant.e ? Quelle est sa qualification (notamment le niveau de compétences en français langue seconde) ?

Quelles seraient les catégories de personnel assurant l'animation de l'atelier OEPRE ?

- □ enseignants du premier degré
- □ enseignants du second degré
- □ personnel vacataire

Quel serait le nombre de parents étrangers allophones attendu pour cet atelier ?

Quels seraient les jours et horaires de cet atelier ?

4. Budget prévisionnel du projet d'atelier

Selon la circulaire du 04 septembre 2025, un atelier ne doit pas dépasser 15 participants. Si vous estimez que vous aurez davantage de participants, veuillez indiquer combien de groupes serait nécessaire : …

5. Éléments relatifs au travail en réseau

Est-il prévu d'articuler le présent dispositif avec d'autres dispositifs à destination des familles et des personnes étrangères ou immigrées, existant en dehors de l'école ou de l'établissement ?

Dans le cas où l'école ou l'établissement propose déjà une action d'accompagnement des parents, est-il prévu de l'articuler avec le dispositif ? (espace parents, mallette des parents, REAAP…)

Quels sont les partenaires qui contribueront à orienter les parents vers l'atelier ?

Avis du comité de pilotage départemental